

# Pacte mondial des Nations Unies



**Sécché Environnement est signataire  
du Pacte Mondial des Nations Unies  
depuis 2003**

“ Depuis sept ans, l'adhésion  
de Sécché Environnement  
au Pacte Mondial des Nations  
Unies lui sert de balise, et une  
Charte en sept engagements formalise sa ligne de  
conduite en matière de Développement durable. Une  
charte Qualité Santé Sécurité Environnement en  
décline les engagements au niveau des sites et le  
Code de comportements et d'actions (actualisé en  
2008 avec mise en place d'un « droit d'alerte » pour  
les salariés) concourt à mobiliser et responsabiliser  
individuellement tous les collaborateurs en  
ce domaine. ”

**Joël Séché,  
Président-Directeur Général**

## **Droits de l'homme**

- > Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et
- > Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

## **Normes du travail**

- > Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- > L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- > L'abolition effective du travail des enfants ; et
- > L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

## **Environnement**

- > Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- > A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- > A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## **Lutte contre la corruption**

- > Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

*« Aujourd'hui, le Pacte mondial constitue la plus importante initiative au monde dans le domaine de l'entreprise. [...] Il a poussé les entreprises à adopter des principes universels et à s'associer avec l'ONU pour s'attaquer aux grands problèmes. [...] Il est devenu synonyme de responsabilité des entreprises. »*

*Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, lors du Forum économique mondial de Davos, le 29 janvier 2009*



# Politique QSSE

## Qualité • Santé • Sécurité • Environnement



- La politique Santé, Sécurité et Environnement du groupe est fondée sur le respect de la personne et de son environnement.
- La maîtrise et la prévention des risques exigent des équipes capables de les identifier, de les évaluer, de proposer des solutions et de mettre en œuvre les mesures retenues : maîtrise et prévention s'inscrivent dans des principes managériaux issus des fondamentaux de la Qualité totale (Q).
- Cette maîtrise et cette prévention contribuent à l'amélioration des performances globales de Séché Environnement.
- L'objectif majeur consiste à éviter l'accident, la maladie, la pollution accidentelle en tout lieu et à tout instant. Les personnes, les biens de l'entreprise et son environnement sont pareillement concernés.

***Atteindre un tel objectif suppose une vigilance de chaque instant. Tout mettre en œuvre pour tendre vers « zéro » accident, « zéro » maladie professionnelle, « zéro » pollution est un impératif.***

- Notre exigence et notre professionnalisme nous permettent jour après jour de nous rapprocher de ces cibles ambitieuses.
- C'est à chacun des sites qu'il appartient de définir les objectifs, les points d'étape et les contrôles nécessaires à mettre en place afin de piloter l'amélioration continue attendue.
- Le réseau (Q)SSE est à leur disposition pour les accompagner tout au long cette démarche.
- Seul l'engagement de chacun permettra au Groupe dans son ensemble de mener à bien cette politique ambitieuse en matière de (Q)SSE.



Joël Séché,  
Président-Directeur Général

# Charte de Développement Durable



**Les sept engagements**  
pour faire de Séché Environnement un  
catalyseur de la dynamique du dévelop-  
pement durable pour ses salariés, ses  
actionnaires, ses riverains et ses parte-  
naires commerciaux

## Séché Environnement s'engage à :

- faire de la protection de l'environnement, de la santé humaine et de la responsabilité à l'égard des personnes, les conditions de sa pérennité.
- promouvoir, à l'intérieur de ses établissements, une véritable attitude de développement durable, impliquant la primauté du dialogue social, la sensibilisation et la formation de son personnel au développement durable et une organisation interne en relation avec cet objectif.
- agir en ambassadeur du développement durable auprès de ses clients et de ses fournisseurs, afin de promouvoir, dans les modes de production comme dans les modes de consommation, un développement durable.

- se comporter en entreprise citoyenne et responsable menant une politique de transparence, d'amélioration continue et de concertation, intégrant les attentes légitimes des parties prenantes, en étant à l'écoute des évolutions de la société.
- contribuer à la recherche et à privilégier le développement de filières de traitement de déchets eco-efficaces et toujours plus sûres en termes d'impact sur la santé et l'environnement.
- respecter et même à anticiper les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, en appliquant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable.
- faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur la règle fondamentale de ses démarches commerciales.



Joël Séché,  
Président-Directeur Général